

Un réfugié somalien qui a traversé le golfe d'Aden est interpellé par les autorités yéménites.



## FAITS MARQUANTS

- Les pays de la région qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés ont été particulièrement touchés par la crise économique mondiale, qui a accru la pression exercée sur leurs économies fragiles et leurs infrastructures surchargées. En dépit de ces difficultés, les gouvernements de ces pays ont continué à se montrer généreux et accueillants vis-à-vis des réfugiés et des demandeurs d'asile.

- À la fin du mois de janvier 2009, quelque 310 600 réfugiés irakiens étaient enregistrés auprès du HCR dans les pays voisins de l'Iraq. Trente-et-un pour cent d'entre eux ont des besoins spécifiques en matière de protection et d'assistance. L'appui généreux de la communauté internationale a permis au HCR d'étendre ses programmes et de préserver l'espace d'asile pour les irakiens réfugiés dans la région.



# Moyen- Orient ET Afrique DU Nord

- En 2008, le nombre de personnes participant à des mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Yémen ou traversent ce pays a augmenté de 70 pour cent. Plus de 50 000 individus, originaires pour la plupart de Somalie ou d'Éthiopie, ont accompli la périlleuse traversée du golfe d'Aden à bord d'embarcations de passeurs. Quelque 950 personnes ont été déclarées mortes ou disparues en mer. Fin 2008, on estimait à plus de 140 000 le nombre d'individus réfugiés au Yémen. Quelque 57 000 d'entre eux étaient inscrits sur les registres du HCR. La situation s'est dégradée en octobre 2008, lorsque de graves inondations ont entraîné le déplacement de 25 000 personnes à l'intérieur du pays et porté le nombre de déplacés internes yéménites à 100 000.

- L'année 2008 a également été marquée par une soudaine augmentation des mouvements de demandeurs d'asile et de migrants, principalement érythréens, éthiopiens et soudanais, qui se dirigeaient

vers l'Égypte. Certains migrants ont tenté de passer clandestinement d'Égypte en Israël, ce qui a posé de graves problèmes de protection. Le HCR a reçu des rapports indiquant que plusieurs personnes avaient été renvoyées d'Israël sans que leurs besoins de protection aient été vérifiés au préalable, et que des centaines d'Érythréens avaient été placés en détention et expulsés d'Égypte. Le Haut Commissariat a entamé des pourparlers avec les autorités, tant en Israël qu'en Égypte, afin de déterminer les moyens d'améliorer la protection dans de telles situations.

- Le rapatriement librement consenti des Mauritaniens réfugiés au Sénégal s'est poursuivi en 2008 et à la fin de l'année, plus de 7 500 réfugiés étaient rentrés avec l'aide du HCR. Des retards dans la délivrance de papiers d'identité et dans l'allocation de terres arables ont ralenti le rythme des rapatriements. Selon nos prévisions, la majorité des réfugiés mauritaniens demeurés

au Sénégal (12 000) et au Mali (1 500) regagneront leur pays d'ici juin 2009.

- Les gouvernements et les entités non gouvernementales reconnaissent de plus le Plan d'action en dix points du HCR sur la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes comme un cadre pertinent pour concilier les intérêts des États en matière de gestion des migrations et les impératifs de protection des réfugiés.

- Le HCR a continué à offrir protection et assistance aux réfugiés sahraouis qui vivent dans les camps de Tindouf, en Algérie. En collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental, le Haut Commissariat a mis en œuvre le programme de mesures de rétablissement de la confiance destiné à faciliter les contacts entre les réfugiés sahraouis hébergés dans les camps de Tindouf et les membres de leur famille vivant au Sahara occidental.

## Environnement opérationnel

En Iraq, où la sécurité est précaire et la capacité d'absorption limitée, les conditions ne sont pas encore propices à une opération massive de rapatriement librement consenti. Cependant, comme la situation donne des signes d'amélioration, un nombre croissant d'Iraqiens, en particulier de déplacés internes, regagnent spontanément leurs régions d'origine. Les réfugiés devraient être plus nombreux à rentrer en 2009.

La situation humanitaire des personnes qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat au Yémen est demeurée désespérée. Bien qu'un appui international supplémentaire ait permis au HCR d'amplifier de manière conséquente ses programmes de protection et d'assistance dans le pays en 2008, d'importantes lacunes dans la prise en charge des besoins essentiels des réfugiés et des demandeurs d'asile demeurent. En raison des conditions de sécurité qui régnaient dans certaines parties du pays, il n'a pas été possible d'étendre comme prévu l'enquête d'évaluation des besoins aux déplacés internes.

Les autorités israéliennes et égyptiennes considèrent que les mouvements migratoires clandestins, accompagnés de tentatives pour pénétrer illégalement en Israël, posent un très grave problème de sécurité. Le HCR a instamment demandé aux autorités de respecter le principe du non-refoulement et de permettre à son personnel d'accéder aux centres de détention. Néanmoins, plusieurs demandeurs d'asile ont été renvoyés par Israël et, selon les rapports, des

migrations des gouvernements et nuit au climat général de protection dans la région. La situation est aggravée par l'absence de stratégies nationales et régionales, ainsi que de garanties pour la protection des réfugiés.

En 2008, le HCR a mené une série d'activités dans le cadre du programme de mesures de rétablissement de la confiance pour le Sahara occidental. Citons notamment l'organisation de visites familiales et de services téléphoniques gratuits entre les réfugiés accueillis dans les camps de Tindouf, en Algérie, et les membres de leur famille vivant sur le Territoire. À la fin de l'année 2008, le nombre total de demandes de visites familiales déposées depuis le début du programme en 2004 s'élevait à 41 000. Quelque 7 600 des personnes ayant déposé une demande, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées, avaient déjà rendu visite à leur famille.

## Réalisations et impact

En 2008, les objectifs du HCR dans la région étaient les suivants :

- Répondre aux besoins essentiels des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR en matière d'aide sociale et humanitaire

Les réfugiés indigents et les autres personnes dans le besoin qui relevaient de la compétence du HCR dans la région ont bénéficié d'une aide matérielle, médicale et éducative essentielle, ainsi que d'un appui social. Le programme en faveur des réfugiés



centaines de demandeurs d'asile érythréens auraient été placés en détention puis expulsés d'Égypte. Le Haut Commissariat n'a pas obtenu l'autorisation de se rendre auprès des Érythréens détenus, à l'exception d'un groupe de 179 personnes détenu à la prison d'Assouan.

Les mouvements mixtes de demandeurs d'asile et de migrants qui se dirigent vers l'Afrique du Nord et la traversent continuent de poser un problème considérable aux gouvernements, de même qu'aux organisations internationales et aux entités non gouvernementales. L'arrivée de dizaines de milliers de personnes, originaires pour la plupart d'Afrique sub-saharienne, sollicite à l'extrême les moyens, limités, de gestion des

iraquiens couvre à présent un large éventail d'activités, notamment la distribution de vivres, d'indemnités en espèces et d'articles non alimentaires, la prestation de services médicaux et éducatifs, des interventions visant à prévenir et à traiter la violence sexuelle et sexiste, ainsi que des services de conseil juridique et d'assistance sociale. Quelque 560 000 transferts médicaux ont été assurés au profit d'Iraqiens réfugiés en République arabe syrienne et en Jordanie. Environ 20 000 familles particulièrement vulnérables et quelque 39 000 individus ont reçu une aide financière mensuelle dans les deux pays. Quelque 178 000 autres réfugiés ont bénéficié de la distribution d'articles alimentaires et non

alimentaires dans la seule République arabe syrienne. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, 91 000 enfants iraqiens ont suivi un enseignement, dans un cadre institutionnel ou en marge des salles de classe, ainsi qu'une formation professionnelle dans la région. Environ 82 000 élèves étaient inscrits à des activités éducatives pour l'année scolaire 2008-2009.

En collaboration avec le PAM et d'autres partenaires, le HCR a offert une aide alimentaire et non alimentaire aux réfugiés sahraouis vivant dans les camps de Tindouf. Le Haut Commissariat a également fourni une aide humanitaire à des Somaliens réfugiés au Yémen ; les déplacés internes ont quant à eux reçu des articles non alimentaires essentiels, notamment des tentes.

○ *Protéger les Iraquiens réfugiés dans des pays avoisinants, ainsi que les personnes réfugiées et déplacées en Iraq, conformément aux normes internationales et au droit international, en assurant notamment une protection contre le refoulement et d'autres formes de mauvais traitements*

Le financement d'activités dans les pays d'asile et la mise à disposition d'un plus grand nombre de places de réinstallation, ainsi que l'attachement au principe du non-refoulement manifesté par les pays d'accueil ont permis de maintenir un niveau de protection convenable pour les Iraquiens réfugiés dans la région. Le Haut Commissariat a amplifié ses activités de protection à l'intérieur de l'Iraq, où quelque 14 centres de protection et d'assistance et 34 équipes volantes ont assuré des activités au profit de réfugiés, de rapatriés et de déplacés internes. Entre mars et décembre 2007, le HCR s'est rendu dans 707 localités en Iraq afin d'assurer le suivi de la protection.

○ *Renforcer les capacités des États de la région, en encourageant ainsi l'établissement d'un régime de protection internationale*

La pertinence du Plan d'action en dix points sur la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes a été encore renforcée. Le document final publié à l'issue de la réunion de coordination entre les Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique a indiqué que le Plan d'action était un cadre utile pour concilier les impératifs de la protection des réfugiés et les intérêts des États en matière de gestion des migrations.

Des efforts se poursuivent en Mauritanie afin d'assurer la conformité pleine et entière de la procédure d'asile, récemment instituée, aux normes internationales. Au Maroc, les travaux relatifs à l'établissement d'un Bureau national pour les réfugiés ont considérablement progressé. Enfin, le HCR a organisé une série d'activités de formation au droit des réfugiés à l'intention de représentants des gouvernements et de parlementaires dans un certain nombre de pays de la région.

○ *Forger des partenariats dynamiques avec les intervenants clés afin de traiter globalement et collectivement la problématique des réfugiés et des déplacés internes*

Le HCR a intensifié ses efforts pour encourager

des partenariats dynamiques dans la région. Une conférence sur l'asile et les migrations, conjointement organisée par le HCR et la Ligue des États arabes à l'intention de parlementaires arabes, a eu lieu en Égypte en octobre 2008 et une conférence de suivi est prévue en juillet 2009 en Tunisie. Un accord de partenariat a été conclu avec une ONG libyenne, le Comité national pour le travail bénévole des jeunes.

Les efforts actuellement déployés pour établir de nouveaux partenariats dans la région visent à garantir une meilleure prise en charge des besoins de protection et d'assistance des personnes relevant de la compétence du HCR par les gouvernements et d'autres partenaires. En Iraq, en Syrie et en Jordanie, le Haut Commissariat collabore étroitement avec ses homologues gouvernementaux et des ONG nationales et internationales pour offrir une assistance et des solutions durables aux réfugiés et aux déplacés iraqiens.

○ *Travailler en partenariat avec les gouvernements, les ONG et d'autres intervenants pour trouver et mettre en œuvre des solutions durables au profit des réfugiés*

En 2008, plus de 195 000 déplacés internes iraqiens et de 25 000 réfugiés iraqiens ont regagné leur foyer. Le HCR a entrepris des activités de réintégration afin de garantir la viabilité des retours. Plus de 250 000 personnes – ayant regagné leur localité d'origine ou encore déplacées à l'intérieur du pays – ont bénéficié de ces activités en 2008.

Le HCR a mis au point et commencé à appliquer une stratégie de gestion individualisée des cas, en vue de garantir une protection et une assistance aux réfugiés iraqiens qui souhaitent rentrer en dépit des conditions de sécurité régnant dans leur pays d'origine. En Mauritanie, des activités de réintégration sont exécutées en collaboration avec un organisme public, l'Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement (ALPD), en vue de pérenniser les rapatriements librement consentis des réfugiés mauritaniens.

Au Yémen, les recommandations formulées à l'issue d'une évaluation relative à l'intégration sur place et à l'autosuffisance des réfugiés urbains, réalisée en 2008 par le HCR et l'OIT, seront mises en œuvre en 2009. En Égypte, le HCR et l'OIT travaillent à une analyse des possibilités d'autosuffisance.

Par ailleurs, en 2008, le Haut Commissariat a soumis plus de 33 000 demandes de réinstallation, concernant des personnes réfugiées en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans d'autres pays de la région, aux principaux pays d'accueil. Quelque 20 000 personnes ont quitté leur pays d'asile pour se réinstaller dans des pays tiers en 2008. Selon les estimations du Haut Commissariat, environ 65 000 réfugiés iraqiens enregistrés ont encore besoin d'être réinstallés.

| **Contraintes** |

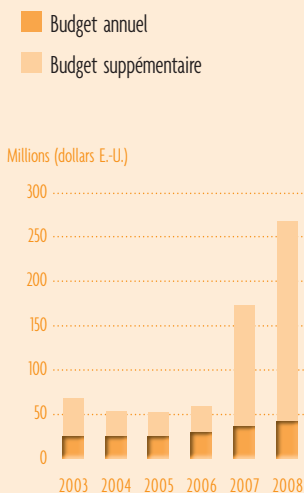
L'absence de systèmes nationaux d'asile adéquats, associée à toute une série de problèmes de sécurité, limite la protection des personnes réfugiées dans la région, ainsi que l'assistance en leur faveur. Les

## Financement

### Les opérations au profit des réfugiés dans la région MENA

ont été bien financées en 2008. L'opération pour l'Iraq, pour laquelle un budget supplémentaire de 271 millions de dollars E.-U. avait été établi, a été financée à 98 pour cent. Dans d'autres opérations, cependant, les budgets ont augmenté au cours de l'année, et les ressources et les effectifs existants n'ont pas permis de prendre en charge tous les nouveaux besoins. Au Yémen, les besoins financiers sont passés de quelque 9 millions de dollars E.-U. en 2007 à près de 18 millions en 2008. Le faible niveau de financement du programme en faveur des déplacés internes au Yémen a posé un problème majeur à l'opération.

### Dépenses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2003-2008



différents conflits en cours et la dégradation de la conjoncture économique dans la Corne de l'Afrique ont provoqué une forte augmentation des mouvements migratoires mixtes en direction du Yémen. Au Yémen, la situation est compliquée par l'absence de système d'asile national, apte à établir une distinction entre les réfugiés et les migrants économiques. En outre, des risques sécuritaires ont entravé l'accès du HCR aux

personnes relevant de sa compétence dans certaines régions du pays.

Sans règlement politique du conflit au sujet du Sahara occidental, le HCR ne pourra pas trouver de solutions durables pour les réfugiés sahraouis installés dans les camps de Tindouf, en Algérie. Ces réfugiés demeurent totalement tributaires de l'assistance internationale. ■

Budget et dépenses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Afrique du Nord</b>						
Algérie	8 372 630	1 091 015	<b>9 463 645</b>	7 407 744	778 177	<b>8 185 921</b>
Jamahiriya arabe libyenne	2 262 124	248 989	<b>2 511 113</b>	1 711 666	176 665	<b>1 888 331</b>
Maroc	1 373 145	384 138	<b>1 757 283</b>	1 354 976	265 180	<b>1 620 156</b>
Mauritanie	1 678 843	4 705 324	<b>6 384 166</b>	1 247 124	4 510 281	<b>5 757 405</b>
Sahara occidental	0	3 294 729	<b>3 294 729</b>	0	2 791 790	<b>2 791 790</b>
Tunisie	484 135	236 326	<b>720 461</b>	483 170	156 118	<b>639 288</b>
Activités régionales <sup>1</sup>	0	1 982 393	<b>1 982 393</b>	0	1 374 225	<b>1 374 225</b>
<b>Sous-total</b>	<b>14 170 877</b>	<b>11 942 913</b>	<b>26 113 790</b>	<b>12 204 680</b>	<b>10 052 437</b>	<b>22 257 117</b>
<b>Moyen-Orient</b>						
Arabie saoudite	2 825 203	400 000	<b>3 225 203</b>	2 761 054	394 191	<b>3 155 245</b>
Égypte	5 125 026	2 803 602	<b>7 928 628</b>	4 991 669	2 003 536	<b>6 995 205</b>
Émirats arabes unis	2 158 503	0	<b>2 158 503</b>	2 133 220	0	<b>2 133 220</b>
Iraq	407 337	51 089 623	<b>51 496 960</b>	334 744	50 372 657	<b>50 707 401</b>
Israël	1 897 919	0	<b>1 897 919</b>	1 753 201	0	<b>1 753 201</b>
Jordanie	1 183 449	49 884 309	<b>51 067 758</b>	1 066 544	44 489 944	<b>45 556 488</b>
Liban	2 868 526	6 548 991	<b>9 417 517</b>	2 611 592	6 194 481	<b>8 806 073</b>
République arabe syrienne	1 238 911	128 297 716	<b>129 536 627</b>	1 103 582	107 019 047	<b>108 122 629</b>
Yémen	11 761 739	8 188 937	<b>19 950 676</b>	10 860 232	4 810 579	<b>15 670 811</b>
Activités régionales <sup>2</sup>	0	5 571 625	<b>5 571 625</b>	0	3 519 163	<b>3 519 163</b>
<b>Sous-total</b>	<b>29 466 612</b>	<b>252 784 803</b>	<b>282 251 415</b>	<b>27 615 838</b>	<b>218 803 598</b>	<b>246 419 436</b>
<b>Total</b>	<b>43 637 489</b>	<b>264 727 716</b>	<b>308 365 205</b>	<b>39 820 518</b>	<b>228 856 035</b>	<b>268 676 553</b>

Note: N'inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat".

<sup>1</sup> Inclut des activités pour la protection des réfugiés dans des mouvements migratoires plus vastes en Afrique du Nord.

<sup>2</sup> Inclut l'assistance d'urgence en faveur des réfugiés irakiens et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR.

Contributions volontaires pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (dollars E.-U.)			
Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Allemagne	60 233	4 757 713	<b>4 817 946</b>
Australia for UNHCR	63 216	9 969	<b>73 186</b>
Australie		5 831 600	<b>5 831 600</b>
Autriche	256 610		<b>256 610</b>
Belgique		1 446 345	<b>1 446 345</b>
Canada*	511 247	1 658 284	<b>2 169 531</b>
Commission européenne	5 218 921	17 314 110	<b>22 533 031</b>
Croatie		37 200	<b>37 200</b>
Danemark	81 948	5 111 721	<b>5 193 669</b>
Donateurs privés - Canada		15 915	<b>15 915</b>
Donateurs privés - Grèce	125	3 227	<b>3 352</b>

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Donateurs privés - Pays-Bas		8 649	8 649
Donateurs privés - République arabe syrienne		29 143	29 143
Donateurs privés - Royaume-Uni		8 327	8 327
Donations en ligne (Siège)		18 107	18 107
Espagne	259 067	2 710 103	2 969 170
España con ACNUR (Espagne)		14 576	14 576
Estonie*		92 439	92 439
États-Unis*	8 522 802	167 620 600	176 143 402
Finlande*		1 906 940	1 906 940
Fondation "Brighter Vision" (Liechtenstein)		18 600	18 600
Fondation "Charities Aid" (Royaume-Uni)		1 143	1 143
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		7 078 496	7 078 496
Fonds de développement pour le Millénaire	7 500		7 500
France		881 195	881 195
Iraq		7 440 000	7 440 000
Irlande		2 304 665	2 304 665
Islande*		93 000	93 000
Italie		6 181 624	6 181 624
Japan Association for UNHCR	263	338 528	338 791
Japon	1 500 000	469 255	1 969 255
Koweït		930 000	930 000
Liechtenstein	87 719		87 719
Norvège*	242 148	1 341 082	1 583 230
Nouvelle-Zélande		512 988	512 988
Pays-Bas	2 296 008	2 513 513	4 809 521
Pologne		294 768	294 768
Royaume-Uni	54 962	5 862 487	5 917 450
SAR Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)	22 500		22 500
Société du Croix-Rouge (Émirats arabes unis)	13 924		13 924
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)		15 552	15 552
Suède	5 392 912	6 371 626	11 764 538
Suisse	682 164	1 014 827	1 696 990
USA for UNHCR	109 600	156 240	265 840
<b>Total</b>	<b>25 383 870</b>	<b>252 414 556</b>	<b>277 798 426</b>

\* Ces donateurs ont contribué aux fonds suivants affectés à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord :

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Région MENA	Canada	511 247		511 247
	Estonie		92 439	92 439
	Finlande		1 906 940	1 906 940
	Islande		93 000	93 000
	Norvège		651 362	651 362
	États-Unis d'Amérique		108 252 000	108 252 000
<b>Total Moyen Orient et Afrique du Nord</b>		<b>511 247</b>	<b>110 995 740</b>	<b>111 506 988</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".